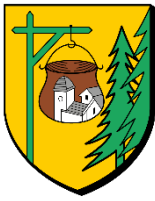




RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
mignovillard
Petit-Villard – Froidefontaine – Essavilly
Communailes-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20180702_10

Séance du 2 juillet 2018

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 11
- Votants : 11

Date de la convocation :
23 juin 2018

**Date d'affichage
du compte rendu :**
5 juillet 2018

L'an deux mil dix-huit, le deux juillet à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Gérard MUGNIOT, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Anne-Marie MIVELLE, Nelly GIROD, Jean-Yves QUETY, Henri RATTE.

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Nicolas GRIFFOND, Denis VERNEREY.

Mme Claudine QUATREPOINT a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Rétrocession de la concession 204, emplacement 1-73

Une demande de rétrocession de concession a été reçue il y a plusieurs mois de la part de Mme MAYOR, titulaire d'une concession perpétuelle au cimetière communal acquise en 1959. Après le récent transfert des restes du défunt à l'ossuaire communal, la concession est désormais libre de toute occupation.

Par conséquent et à l'unanimité, le conseil municipal accepte la rétrocession de la concession n°204 (emplacement 1-73), sans remboursement.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE